



MISSION PERMANENTE
DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN
AUPRÈS DES NATIONS UNIES
PERMANENT MISSION
OF THE REPUBLIC OF BENIN
TO THE UNITED NATIONS

370 Lexington Avenue. Suite 2200. New York, NY 10017
Téléphone : 212 684 1339 / Fax : 646 790 3556
Courriels : onu.newyork@gouv.bj/beninnewyork@gmail.com
Site internet : <https://newyork.diplomatie.bj/>

**Intervention de l'Ambassadeur,
Représentant Permanent du Bénin
à la 80^{ème} Session de l'Assemblée générale des Nations unies**

New York, le lundi 29 septembre 2025

- **Madame la Présidente,**
- **Monsieur le Secrétaire général des Nations unies,**
- **Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation,**
- **Distingués délégués,**
- **Mesdames et Messieurs,**

C'est avec un profond sentiment d'honneur et de responsabilité que je prends la parole au nom de Son Excellence Monsieur Patrice Talon, Président de la République du Bénin, à l'occasion de cette 80^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations unies.

Je tiens à adresser, tout d'abord, mes plus chaleureuses félicitations à Madame Annalena BAERBOCK pour sa brillante élection à la présidence de cette session et l'assurer du plein soutien de ma délégation dans l'accomplissement de sa noble mission. Je souhaite également saluer l'engagement constant de Monsieur António GUTERRES, Secrétaire général des Nations unies, pour ses efforts infatigables en faveur de la paix, de la sécurité, du développement durable et du respect des droits humains, dans un contexte mondial marqué par des incertitudes croissantes et des crises multiples.

En ce moment de célébration du jubilé de chêne de notre Organisation commune, il me paraît opportun de procéder à un bilan critique de ses résultats en vue de dégager des perspectives pour un monde meilleur et de paix.

Nous nous réunissons cette année dans un climat international lourdement assombri par la multiplication des foyers de tension, l'aggravation des crises humanitaires et climatiques, l'accroissement des inégalités, ainsi que par l'érosion de la confiance dans les institutions multilatérales.

Ces défis, qui se déploient à l'échelle planétaire, interpellent profondément notre capacité collective à préserver la paix, promouvoir la prospérité partagée et protéger la dignité humaine. Ce contexte mondial fort agité justifie pleinement la pertinence du thème principal du Débat général de la présente session « Mieux ensemble : plus de 80 ans au service de la paix, du développement et des droits humains ».

Pour le Bénin, il n'existe qu'une seule réponse à ces défis : renforcer la coopération internationale, revitaliser le multilatéralisme, et redonner tout son sens à la solidarité entre les peuples.

Madame la Présidente,

Nous sommes aujourd'hui à un moment charnière de l'histoire contemporaine. Le monde, tel que nous le connaissons, se transforme sous l'effet de mutations profondes, notamment la recomposition des équilibres stratégiques, l'accélération technologique, la crise climatique, la montée des interdépendances mais aussi des rivalités. Ces changements ne sont pas de simples ajustements conjoncturels, mais annoncent un nouvel ordre géopolitique mondial.

Nous sommes témoins d'un glissement progressif vers un monde multipolaire. De nouvelles puissances émergent, affirmant leur voix dans les affaires internationales, tandis que les alliances stratégiques se redessinent. Cette dynamique ouvre des perspectives de rééquilibrage, mais comporte également des risques de fragmentation. Ma délégation souligne que ce nouveau monde en gestation ne devrait pas conduire les États de dimension modeste à être relégués au rôle de simples spectateurs, ni disparaître dans le fracas des rivalités de puissances.

Nos voix comptent. Nos expériences comptent. Nos solutions comptent.

L'histoire de cette organisation, fondée sur le principe de l'égalité souveraine des États, nous a maintes fois démontré que les acteurs de taille modeste sont généralement des points d'équilibre grâce à leur capacité à incarner la mesure, le dialogue et la coopération, qui sont l'essence même du multilatéralisme.

Mon pays, le Bénin, conçoit sa place dans ce nouvel ordre mondial comme celle d'un acteur de stabilité et de coopération, c'est-à-dire une force de propositions qui n'a nulle prétention de vouloir déterminer la politique du monde, mais qui a, sur les grands défis que nous sommes appelés à relever ensemble, une vision à partager.

Notre politique extérieure se fonde sur le respect du droit international et la primauté des solutions pacifiques aux différends. Nous croyons que la force du droit doit toujours prévaloir sur le droit de la force.

Nous privilégions les vertus de la diplomatie préventive, la médiation et la construction de consensus au sein des organisations régionales et internationales.

Héritier d'une histoire plurielle, nous défendons la diversité culturelle comme pilier de la paix mondiale et œuvrons à reconnecter l'Afrique et ses diasporas, en offrant notamment aux Afrodescendants qui le souhaitent la nationalité béninoise par reconnaissance.

Dans ce nouvel ordre mondial en gestation, la question de la souveraineté nationale revient au premier plan des débats. A travers le monde, des nations réaffirment leur droit légitime de décider de leur destin, de protéger leurs intérêts vitaux et de préserver leur intégrité territoriale. Cette aspiration est légitime, car elle repose sur le droit international, la charte des Nations unies et la volonté des peuples.

Mais, en même temps, cette quête de souveraineté est parfois interprétée comme un appel au repli et à la fermeture.

Pour le Bénin, la souveraineté rime plutôt avec une capacité d'action autonome, adossée à une vision claire des intérêts nationaux et s'exerce dans le cadre d'un système international où chaque État, tout en restant maître de ses choix, reconnaît que les défis communs exigent des réponses collectives. La véritable souveraineté s'affirme également dans la capacité de dialoguer, de négocier, de coopérer et de s'ouvrir au monde.

Madame la Présidente,

Le Bénin observe avec préoccupation la multiplication des conflits armés, de l'Europe orientale au Moyen-Orient, du Sahel à la région des Grands Lacs, menaçant la vie de millions d'êtres humains, provoquant des déplacements massifs de populations, sans occulter la fragilisation des institutions et la destruction des infrastructures, ce qui nourrit un cycle de pauvreté et de violence dans les zones de tension.

Face à ces réalités, notre conviction est claire : aucun conflit ne peut trouver de solution durable par la force des armes. Seul un dialogue inclusif, soutenu par une volonté politique réelle et accompagné d'un engagement international cohérent, peut ouvrir la voie à une paix juste et durable, en particulier dans le chaos humanitaire à Gaza, où les perspectives de reconstruction semblent incertaines.

Le Bénin réaffirme son soutien à la solution à deux (02) États comme seule option viable pour un règlement définitif du conflit israélo-palestinien, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et à la Déclaration de New York adoptée au terme de la Conférence internationale conjointement organisée par la France et le Royaume d'Arabie Saoudite en juillet 2025.

Le Bénin suit également avec une vive préoccupation l'évolution de la crise dans l'est de la République Démocratique du Congo, marquée par la persistance des violences malgré les récentes initiatives diplomatiques.

Nous saluons les efforts du Qatar et des États-Unis d'Amérique visant à favoriser la désescalade et à ouvrir des perspectives de dialogue inclusif.

Nous invitons les parties prenantes à faire taire les armes et encourageons l'Union africaine à assurer la cohérence stratégique, la complémentarité opérationnelle et l'alignement des efforts de paix dans la région des Grands Lacs.

Le Bénin plaide pour que la diplomatie préventive retrouve toute sa place dans l'action de notre organisation.

Prévenir un conflit coûte toujours moins cher, humainement et financièrement, que d'en gérer les conséquences comme c'est le cas dans notre sous-région qui fait actuellement face à la menace du terrorisme, de l'extrémisme violent et de la criminalité transnationale.

La situation dans la partie septentrionale de mon pays qui subit les attaques des mouvements terroristes, notamment du JNIM dans la zone du point triple frontalière avec les pays du Sahel, est critique.

Le Gouvernement y fait face avec détermination, avec l'appui des partenaires internationaux, à travers une stratégie inclusive combinant sécurité renforcée aux frontières, initiatives de développement communautaire, prise en charge des déplacés internes et réfugiés, couplée à des programmes de prévention de la radicalisation.

Le terrorisme est une menace transnationale et sans une coopération stratégique et un renforcement de la confiance mutuelle entre les pays, les efforts nationaux pour y faire face se révèlent hélas insuffisants.

Par ailleurs, la paix ne peut être préservée que si elle repose sur la justice et le respect du droit international. Cela implique que tous les États membres s'acquittent de leurs obligations, respectent la souveraineté des nations et renoncent à toute forme d'ingérence ou d'agression.

Madame la Présidente,

Il y a dix ans, la communauté internationale adoptait l'Agenda 2030 pour le développement durable, porteur de l'ambitieuse promesse de ne laisser personne de côté.

Aujourd'hui, nous devons faire face à une réalité préoccupante, à savoir que la trajectoire mondiale d'atteinte des ODD est gravement compromise. Les chocs successifs – pandémie de COVID-19, crises sécuritaires, effets exacerbés des changements climatiques, tensions géopolitiques et ralentissement économique – ont freiné, voire inversé, les progrès dans de nombreux pays, notamment en Afrique subsaharienne.

Malgré ces défis, le Bénin, sous le leadership du Président Patrice Talon, a entrepris des réformes profondes et mobilisé des investissements stratégiques visant à transformer durablement l'économie et améliorer les conditions de vie de ses citoyens. Des résultats appréciables ont été atteints en matière d'ODD, avec près de 60% des 49 cibles priorisées en bonne voie d'être atteintes. L'Indice 2025 des ODD pour le Bénin est de 57,8 points, plaçant notre pays au 1^{er} rang mondial en termes de progression avec un gain de 14,5 points de pourcentage depuis 2015.

Ces résultats positifs illustrent la capacité du Bénin à transformer ses politiques publiques en progrès tangibles pour les populations. Face aux nombreux défis restant à relever afin de consolider les acquis et combler les lacunes, nous appelons à une mobilisation générale, à moins de cinq ans de l'échéance de l'Agenda 2030.

Cela requiert une action multilatérale rénovée en faveur d'une mise en œuvre cohérente du « Compromis de Séville », adopté au terme de la 4^{ème} Conférence internationale sur le financement du développement. Nous appelons à une réforme profonde de l'architecture financière mondiale et de la gouvernance des institutions multilatérales de développement afin qu'elles intègrent davantage les pays du Sud dans leurs processus décisionnels, modernisent leurs instruments financiers à l'aune des nouvelles problématiques liées à la transition énergétique, l'inclusion sociale et la résilience climatique.

Par ailleurs, la réalisation des ODD exige de considérer les jeunes et les femmes non pas comme de simples bénéficiaires, mais comme de véritables partenaires du changement.

Au Bénin, plus de 65 % de la population a moins de 30 ans. Investir dans leur potentiel n'est pas seulement un impératif démographique, mais un choix stratégique pour construire une société prospère, inclusive et résiliente.

De même, l'autonomisation des femmes constitue un levier majeur de progrès social et économique, garantissant une croissance partagée et équitable. C'est dans cet esprit que le Gouvernement du Bénin, en partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), a organisé les 04 et 05 avril 2024 à Cotonou le Sommet mondial de la Jeunesse.

La même ville a abrité les 30 et 31 juillet 2025, la réunion annuelle de coordination de l'Union africaine et des États membres sur le renforcement, la mise en œuvre et la promotion de l'Agenda Femmes, Paix et sécurité en Afrique dans le contexte de la célébration du 25^{ème} anniversaire de l'adoption de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies.

Madame la Présidente,

Face au malaise actuel du multilatéralisme découlant des rivalités géopolitiques, du retour des logiques de puissance et du repli nationaliste, le Bénin exhorte à un sursaut collectif pour sa revitalisation afin de le rendre plus inclusif et orienté vers l'action. Dans ce contexte, ma délégation prend note de l'initiative « ONU 80 » lancée par le Secrétaire général, et voudrait insister sur les points d'attention ci-après :

- le processus de l'initiative « ONU 80 » doit être transparent, responsable et avoir pour objectif ultime d'améliorer l'exécution du mandat de l'ONU dans l'intérêt de ses États membres ;

- la meilleure réponse aux problèmes récurrents de liquidité de l'Organisation réside dans le respect par les États membres de leur obligation de payer leurs contributions, dans leur intégralité, à temps, et sans condition ;
- toute proposition visant à réaliser des gains d'efficacité en réduisant les doubles emplois et les redondances dans l'ensemble du Système des Nations unies ne doit pas viser à démanteler les Agences/Fonds des Nations unies, au détriment de l'aide apportée aux États membres.

Enfin, le Bénin voudrait souligner l'urgence d'une réforme approfondie du Conseil de sécurité des Nations unies qui se veut une exigence de la réalité géopolitique du XXI^e siècle. Il est essentiel de capitaliser sur les résultats du Sommet de l'avenir de l'an dernier, notamment du Pacte pour l'avenir qui contient des engagements en vue de l'élargissement du Conseil.

Le Bénin réaffirme, à cet égard, son soutien à la position commune africaine, exprimée dans le consensus d'Ezulwini et la Déclaration de Syrte. L'Afrique, qui représente plus d'un quart des États membres et qui est le théâtre de nombreuses questions à l'ordre du jour du Conseil, ne peut plus rester marginalisée dans les prises de décision.

Permettez-moi de conclure en citant l'aphorisme africain : « *Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin.* » Que cette maxime guide nos pas, inspire nos décisions et nous unisse dans la quête d'un avenir meilleur pour l'humanité tout entière.

Je vous remercie de votre aimable attention.